

Cette fiche est un complément à la fiche thématique « Activité – emploi – chômage ».

Si l'étalement de la collecte d'un recensement de la population sur cinq ans n'a pas d'incidence majeure sur la plupart des variables observées, il n'en va pas tout à fait de même pour quelques variables dont l'évolution est très liée à la situation conjoncturelle, notamment l'emploi et surtout le chômage.

Sommaire

1	Des variables plus ou moins concernées par les conséquences de l'étalement de la collecte.....	2
2	Des problématiques différenciées selon la taille de la commune.....	2
2.1	Représentativité de la date de référence dans les communes de moins de 10 000 habitants.....	2
2.2	Situation moyenne et situation à la date médiane dans les communes de 10 000 habitants ou plus.....	3
3	Conseils d'utilisation.....	4
3.1	Les comparaisons de territoires.....	4
3.2	Les comparaisons dans le temps.....	5
3.3	Le recensement demeure une source majeure d'analyses structurelles, complémentaire d'autres sources...	6

1 Des variables plus ou moins concernées par les conséquences de l'étalement de la collecte

Lors des recensements généraux traditionnels, les observations étaient réalisées sur l'ensemble du territoire à une même date. Ce n'est plus le cas désormais : l'ensemble des communes françaises ne sont recensées qu'au bout d'une période de cinq ans, et la date de référence d'un recensement devient le 1^{er} janvier de l'année centrale du cycle de cinq ans de collecte.

Pour **la plupart des caractéristiques** obtenues par le recensement, cela ne pose pas de problème majeur d'analyse, car elles **sont assez stables dans le temps**, lorsqu'elles sont observées à une large échelle, nationale par exemple. La distribution de la population par âge, par nationalité, par niveau de diplôme, la composition des familles, les caractéristiques des logements, évoluent par exemple de manière lente et plus ou moins régulière dans le temps¹.

En revanche, les données sur l'emploi et le chômage sont très liées à la situation conjoncturelle et donc susceptibles d'évolutions importantes d'une année sur l'autre et qui ne s'inscrivent pas toujours dans une tendance régulière. En raison de l'étalement de la collecte, leur interprétation implique alors des précautions. **Il faut notamment garder à l'esprit que le recensement ne permet pas de suivre des évolutions conjoncturelles précises, dans la mesure où les évolutions dont il rend compte sont lissées sur cinq ans.**

2 Des problématiques différenciées selon la taille de la commune

2.1 Représentativité de la date de référence dans les communes de moins de 10 000 habitants

Pour une commune donnée, les effectifs sont tous observés à une même date. Mais toutes les communes ne sont pas recensées la même année : elles sont réparties en cinq groupes, chaque groupe de communes étant enquêté une année donnée. Pour que les populations légales soient relatives à la même date pour toutes les communes, les populations recensées sont ensuite calées par différentes méthodes sur le 1^{er} janvier de l'année centrale du cycle de cinq ans. Cela conduit à modifier les pondérations associées à chaque individu recensé².

L'actualisation du niveau de la population laisse donc inchangée sa structure : si le calage conduit à une augmentation de 1 % de la population recensée, le nombre de personnes en emploi, de chômeurs et d'inactifs recensés est également augmenté de 1 %. Les taux d'activité, d'emploi et de chômage restent inchangés, sans lien avec l'évolution réelle de la situation économique.

La structure de population constatée à une date est simplement translatée à une autre date, sans modification sensible.

Les résultats peuvent donc refléter des situations relatives à des dates s'écartant de la date de référence visée. **Dans les communes de moins de 10 000 habitants, les structures de la population décrites par le recensement sont plutôt celles de la date de l'enquête.**

Par exemple, pour le millésime de recensement 2014 qui repose sur les cinq enquêtes annuelles de recensement 2012 à 2016 et dont la date de référence est le 1^{er} janvier 2014, la structure de la population d'une commune enquêtée en 2012 correspond davantage à la situation de 2012 qu'à celle de 2014. Seules les communes enquêtées l'année de référence ne souffrent pas de ce décalage.

Pour une zone regroupant plusieurs communes de moins de 10 000 habitants (un canton par exemple), la structure de la population dépend des dates des enquêtes de recensement des communes qui la composent et du poids de chaque commune dans la zone. Ainsi, par exemple, le nombre de chômeurs

¹ Ce qui n'exclut pas certaines précautions sur certaines variables spécifiques. C'est le cas pour l'âge par exemple. Pour plus de détail, se reporter à la fiche thématique « *Âges, générations et pyramides des âges* ».

² Pour plus de détails, se reporter à la fiche thématique « *Les pondérations* »

d'un canton rural pourra être influencé par la conjoncture économique à la date d'enquête du chef-lieu si ce dernier concentre une part importante de la population du canton.

2.2 Situation moyenne et situation à la date médiane dans les communes de 10 000 habitants ou plus

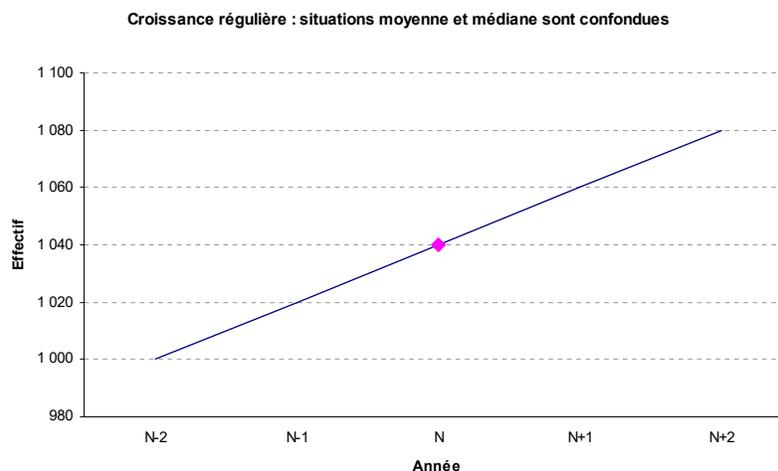
Les effectifs ne sont pas tous recensés à la même date, mais grâce à cinq enquêtes annuelles successives réalisées sur des échantillons d'adresses représentant chaque année environ 8 % des logements de la commune. Les observations recueillies sur les cinq ans sont pondérées pour tenir compte du taux de sondage, puis cumulées en se calant sur le nombre de logements au 1^{er} janvier de l'année centrale du cycle de cinq ans³.

La structure de la population reflète une situation moyenne sur cinq années, calée sur l'année médiane (en termes de nombre de logements).

Cette situation moyenne tendra à correspondre à la situation en milieu de période si le phénomène observé évolue régulièrement. Dans le cas contraire, la situation moyenne peut différer de la situation à la date médiane.

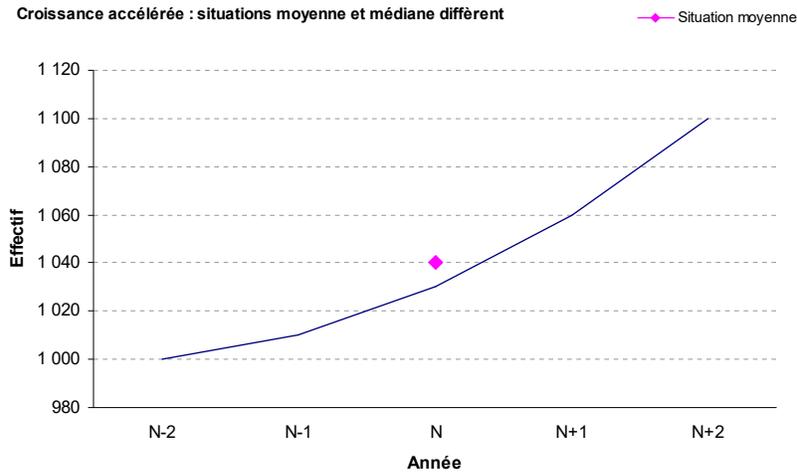
Exemples :

- Si le phénomène est stable ou évolue régulièrement, l'incidence est faible voire nulle : la valeur moyenne (1 040) reflète bien la situation en milieu de période.

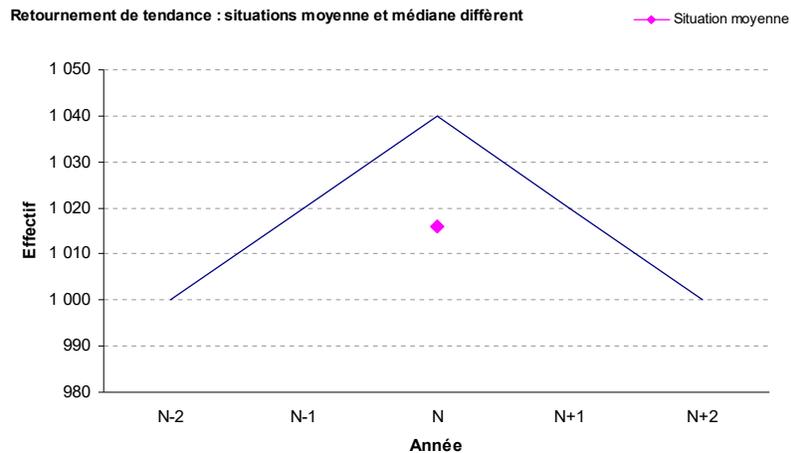


³ Pour plus de détails, se reporter à la fiche thématique « Les pondérations »

- Si le phénomène croît de manière accélérée, la valeur moyenne (1 040) s'écarte de la situation à la date médiane (1 030).



- Si le phénomène connaît un retournement de tendance, la valeur moyenne (1 016) s'écarte de la situation à la date médiane (1 040).



Comme les exemples ci-dessus le montrent, les résultats du recensement peuvent refléter des situations s'écartant de la date de référence (1^{er} janvier de l'année médiane). Plus encore que d'autres phénomènes, la mesure de l'emploi et surtout du chômage sont susceptibles d'être affectées par l'étalement de la collecte, notamment en cas de retournement de la conjoncture économique.

3 Conseils d'utilisation

3.1 Les comparaisons de territoires

Les résultats, d'un territoire à l'autre, peuvent refléter des situations à des dates différentes et, ce, d'autant plus que les territoires sont petits. Les comparaisons sont alors délicates, notamment concernant le chômage.

Dans le cas de deux communes de moins de 10 000 habitants recensées à 4 ans d'intervalle, l'une en 2006 et l'autre en 2010 par exemple, le recensement présente pour chacune d'elles un taux de chômage au sens du recensement comme étant celui de 2008. Mais leur comparaison devra être interprétée avec beaucoup de prudence car elle porte sur deux périodes économiques très différentes, l'une de recul global du chômage (2006), l'autre de progression globale du chômage à la suite des crises bancaires et financières mondiales de 2008 (2010).

La remarque ne porte pas que sur la conjoncture nationale ou internationale ; elle s'applique aussi à des événements, des « chocs », plus localisés comme la fermeture ou l'ouverture d'une usine grosse employeuse. Selon que l'enquête de recensement a été réalisée avant ou après l'événement en question, les résultats peuvent différer sensiblement, sur le niveau de l'emploi mais aussi sur sa structuration par secteur d'activité.

Pour éviter une interprétation trop hâtive, il peut être utile de consulter les dates de collecte commune par commune sur insee.fr (page « [Documentation sur les résultats du recensement](#) ») ou sur le-recensement-et-moi.fr.

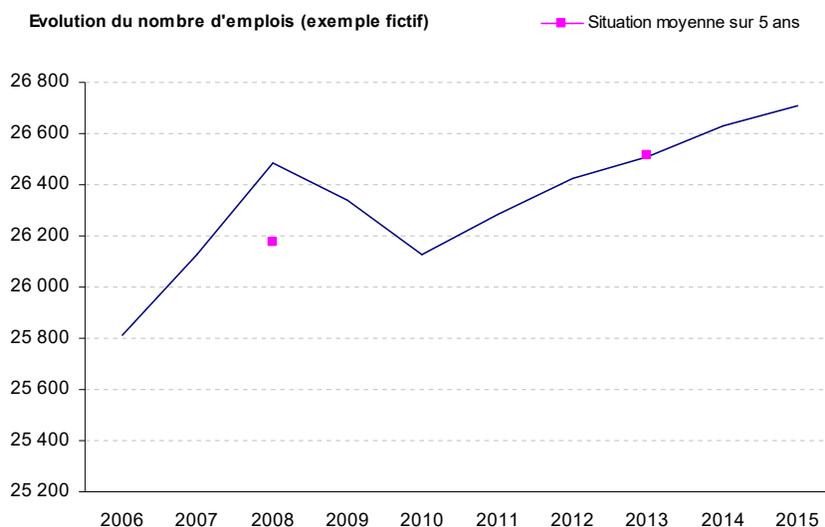
Ces inconvénients sont toutefois à relativiser dès lors que les comparaisons portent sur des zones géographiques plus vastes que le niveau communal. Des tests ont été réalisés par exemple pour comparer le classement des aires urbaines selon leur taux d'emploi : les résultats montrent une convergence de classement très forte entre un indicateur tiré du recensement et un indicateur observé en milieu de période via une autre source.

3.2 Les comparaisons dans le temps

S'agissant des communes de moins de 10 000 habitants, l'interprétation de l'évolution de l'emploi ou du chômage peut utilement être complétée par la consultation des dates d'enquête de recensement dans la commune considérée.

Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, la vigilance doit s'exercer sur un autre aspect : le fait que l'évolution entre deux situations moyennes séparées de 5 ans (6 ans pour les comparaisons des millésimes 2019 à 2023 avec des millésimes antérieurs)⁴ telles que retracées par le recensement peut éventuellement ne pas correspondre à l'évolution réelle entre les deux dates.

C'est ce que figure l'illustration suivante :



La situation moyenne 2011-2015 est très proche de la situation réelle à la date médiane en 2013 car la

⁴ Il est conseillé de ne comparer des résultats de recensements qu'éloignés d'au moins cinq ans. Pour plus de détails, se reporter à la fiche thématique « *Évolutions : quel écart privilégier entre deux recensements ?* »

croissance sur la période 2011-2015 est très régulière.

En revanche, la situation moyenne 2006-2010 diffère de la situation réelle à la date médiane en 2008 en raison d'un retournement de tendance en 2009-2010.

Conséquence : la comparaison des deux situations moyennes à cinq ans d'écart (+330) ne reflète pas l'évolution réelle entre 2008 et 2013 (+30).

3.3 Le recensement demeure une source majeure d'analyses structurelles, complémentaire d'autres sources

En raison de l'étalement de sa collecte sur cinq ans, le recensement est donc assez mal adapté pour relater les évolutions conjoncturelles. En revanche, il permet de réaliser jusqu'à des niveaux géographiques fins des descriptions sociodémographiques de la population active, pour comparer les situations d'emploi ou de chômage selon les tranches d'âge, les niveaux de qualification, les situations familiales, etc. Il permet également d'analyser les comportements des individus en matière d'emploi ou de chômage au regard de leurs caractéristiques : relation emploi-formation, relation emploi-migration, relation activité-situation familiale ou activité-conditions de logement, etc. C'est en cela qu'il est complémentaire d'autres sources qui font référence d'un point de vue conjoncturel (estimation d'emploi, taux de chômage localisés) ou au niveau national (Enquête Emploi)⁵.

⁵ Pour plus de détails, se reporter au paragraphe « *Comparaison avec les autres sources* » de la fiche thématique « *Activité – emploi – chômage* »